



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

31 COM

Distribution limitée

WHC-07/31.COM/15

Paris, 10 mai 2007

Original : anglais / français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE
CULTUREL ET NATUREL MONDIAL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente et unième session

Christchurch, Nouvelle Zélande

23 juin – 2 juillet 2007

**Point 15 de l'ordre du jour provisoire : Evaluation de l'initiative de
partenariat du patrimoine mondial (PACTE)**

Evaluation interne du PACTE du patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Par ses décisions **26 COM 17.3**, **7 EXT.COM 12**, et **29 COM 13**, le Comité du patrimoine mondial a accueilli l'initiative de partenariat du patrimoine mondial, également dénommée PACTE du patrimoine mondial, en tant que moyen pour établir, sur une base expérimentale, une nouvelle approche systématique du partenariat. Le Comité a invité le Directeur général à développer un cadre réglementaire pour les partenariats et à fournir des rapports d'avancement ainsi qu'à soumettre au Comité, en 2007, une évaluation de cette initiative.

Le rapport suivant vise à décrire la stratégie de partenariat et les travaux entrepris depuis 2002 pour la mettre en oeuvre et présente une analyse de l'initiative fondée sur les résultats internes. Il doit être lu conjointement aux résultats de l'audit de gestion du Centre du patrimoine mondial effectué par Deloitte (Document *WHC-07/31.COM/19A*).

Une mise à jour des partenariats existants pour le patrimoine mondial est donnée en Annexe 1 de ce document. L'Annexe 2 comprend un résumé des indicateurs de performance établis pour cette initiative.

Projet de Décision : 31 COM 15, voir Point IV

I. Contexte pour l'établissement de partenariats du patrimoine mondial

1. La coopération internationale est la base sur laquelle la conservation du patrimoine mondial peut être bâtie et entretenue. En travaillant afin d'accomplir ses devoirs envers le Comité du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial s'est toujours engagé activement dans le développement et la gestion des relations avec les organismes spécialisés. Au début des années 1990, de nouveaux modèles de coopération entre le Centre du patrimoine mondial et la société civile ont été testés avec succès, puis renouvelés, créant ainsi un réseau spécialisé d'experts du patrimoine mondial, universités, organisations non-gouvernementales et médias, œuvrant ensemble pour soutenir la mission du patrimoine mondial.
2. Après l'adoption des Objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies, la nécessité de travailler en partenariat pour atteindre des résultats plus concrets plus rapidement a été reconnue par la communauté internationale. L'engagement de la société civile et du secteur privé a apporté de nouveaux espoirs par l'identification de solutions aux priorités mondiales telles que l'éradication de la pauvreté, l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement.
3. En 2002, alors que la *Convention du patrimoine mondial* célébrait ses 30 premières années de mise en œuvre, la proposition de création du PACTE (Partenariats pour la Conservation) du patrimoine mondial a été présentée et approuvée par le Comité du patrimoine mondial à titre expérimental. Cet événement est dû en grande partie à la nécessité de tester de nouvelles solutions pour affronter les besoins croissants du patrimoine mondial, en raison des pressions exercées sur les sites, de l'élargissement rapide de la Liste du patrimoine mondial et des fonds limités disponibles pour répondre à tous les besoins aux niveaux national et local. Plus tard dans l'année, les conversationnistes et les décideurs du monde entier se sont retrouvés au cours de la conférence " Patrimoine mondial 2002 : Héritage partagé, responsabilité commune " tenue à Venise, pour mobiliser les soutiens et identifier des possibilités futures pour le patrimoine mondial.
4. Le PACTE a été conçu pour aider à modéliser et structurer les efforts de développement de partenariat déjà accomplis par le Centre du patrimoine mondial et pour donner aux partenaires le crédit et la visibilité appropriés. En plus de son rôle de coordination, la mission du PACTE était double : promouvoir la *Convention du patrimoine mondial* et les activités entreprises pour la mettre en œuvre et mobiliser de nouvelles ressources financières, humaines et techniques pour la conservation du patrimoine mondial.
5. Dans la section Communication, Education et Partenariats du Centre du patrimoine mondial, une petite unité a été établie pour superviser tous les efforts de développement de partenariat et offrir aux Etats parties et aux collègues l'assistance nécessaire. En dehors de ses fonctions principales, le PACTE sert de point focal au Centre du patrimoine mondial pour toutes les questions liées à l'utilisation des logos de l'UNESCO et du patrimoine mondial.

II. 2002-2007: Une expérience de partenariat

1. Une fois lancé, le PACTE a assumé la responsabilité de développer ses processus

réglementaires et opérationnels¹ afin de garantir une sélection efficace et transparente des partenaires, d'orienter le choix des modalités contractuelles et de gérer la conformité et le contrôle qualité des activités mises en oeuvre. A partir de 2004, et sur la base des directives des Nations Unies, des principes Global Compact et de la réglementation de l'UNESCO, le Centre du patrimoine mondial a mené le premier outil de partenariat spécifique au programme développé dans le cadre de l'UNESCO. Il définit des normes et contribue à déterminer la portée des activités entreprises et des projets développés.

2. En plus des quatre objectifs stratégiques (4C) du Comité du patrimoine mondial, identifiés dans la Déclaration de Budapest² de 2002, la priorité est donnée aux sites en situation de besoin, notamment ceux qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, ainsi qu'aux projets élaborés dans le cadre des programmes officiels du patrimoine mondial.
3. Alors que le PACTE a été créé initialement pour travailler de manière égale au renforcement de la sensibilisation et au recueil de fonds pour le patrimoine mondial, il est apparu dès la première année de fonctionnement qu'il y avait un plus grand besoin de donner de la visibilité au patrimoine mondial et de créer des outils pour gérer le processus de développement des partenariats. Des efforts ont donc été faits pour sensibiliser le public en général et les donateurs potentiels à la cause du patrimoine mondial et à la mise en oeuvre de projets apportant une meilleure exposition, ce qui engendrerait à son tour un plus grand intérêt de la part des partenaires et des donateurs. Cette stratégie a conduit le Centre du patrimoine mondial à développer des activités avec Hewlett-Packard, National Geographic Maps, Pressgroup, NHK, et bien d'autres partenaires qui ont apporté une contribution significative à la promotion du message du patrimoine mondial.
4. Entre juillet 2006 et mars 2007, six nouveaux partenariats ont été signés entre le Centre du patrimoine mondial et le secteur privé et six autres devraient être signés avant le début de la session du Comité. La réussite du processus d'accord avec de nouveaux partenaires et de maintien des accords existants a dépassé les espérances. On trouvera ci-dessous des exemples clés de partenariats développés entre 2002 et 2007 ; un inventaire complet de tous les partenariats établis au cours de cette période est annexé à ce rapport.

Crédibilité de la Liste

5. Le Centre du patrimoine mondial a travaillé en étroite collaboration avec les Etats parties africains pour développer le **Fonds Africain du patrimoine mondial**³. Créé à la suite de l'exercice de Rapport périodique pour l'Afrique et avec des Etats Parties, ce Fonds est destiné à assister les pays africains dans l'identification et la protection de sites en Afrique, avec pour objectif de résoudre le problème de la sous-représentation de ces sites sur la Liste du patrimoine mondial. En particulier, le Fonds est conçu pour aider à financer les **demandes d'assistance préparatoire, les mesures de conservation et de gestion** et la **réhabilitation** du patrimoine sur le continent africain. Ce Fonds pourrait être le précurseur du développement d'institutions régionales similaires pour le patrimoine mondial, mobilisant les gouvernements, les donateurs bi- et multilatéraux, les organisations non-gouvernementales et le secteur des entreprises pour s'attaquer aux défis régionaux spécifiques que les pays rencontrent lorsqu'il s'agit d'identifier, de protéger et de gérer les biens du patrimoine mondial.

¹Décision **29 COM 13**

² Rapport du Comité du patrimoine mondial, Budapest, juin 2002

³ *WHC-07/31.COM/5C*

6. Le Centre du patrimoine mondial travaille aussi en vue d'un accord avec le **Trust for African Rock Art** (TARA - Fonds pour l'art rupestre africain) basé au Kenya afin de créer une plateforme qui permette des échanges d'information et d'expertise à propos des bonnes mesures de conservation, nécessaires et facilement disponibles, pour les sites d'art rupestre en Afrique.

Conservation des sites

7. Un financement affecté (Euros 200 000) de donateurs du secteur privé pour des **projets de conservation spécifiques en Afrique et en Asie** a été identifié au cours de la phase expérimentale du PACTE. Si cela fait apparaître un résultat concret et répond aux exigences pré-établies des indicateurs de performance, c'est insuffisant pour refléter l'étendue du travail accompli. Le PACTE a permis d'obtenir un financement non affecté (voir tableau p.6) pour le patrimoine mondial, renforçant ainsi bien d'autres activités du Secrétariat, notamment dans le domaine de la communication et de l'éducation.
8. En 2004, un événement spécial de trois semaines a eu lieu à l'UNESCO pour soutenir un projet sur dix ans intitulé " Conservation de la biodiversité dans les régions de conflit armé : protection du patrimoine mondial en République démocratique du Congo (RDC)". Organisé avec le soutien de la Fondation des Nations Unies et des gouvernements belge, italien et japonais, "**Congo : patrimoine en péril**" a ravivé l'attention de la communauté internationale devant les menaces qui pèsent sur les cinq sites en péril de RDC. L'événement était divisé en trois activités différentes mais liées : une conférence des donateurs, un atelier pour le secteur privé et une exposition scientifique sur la nature et la culture en RDC, développée et exposée au Musée royal pour l'Afrique centrale (Belgique) pendant deux ans avant d'être envoyée en RDC.

Efforts de renforcement de capacité

9. Le premier programme de **bourses universitaires** du patrimoine mondial a été lancé en 2006 pour répondre aux besoins considérables de formation. Ce programme vise à fournir une formation universitaire interdisciplinaire au niveau Master pendant deux ans aux étudiants et professionnels intéressés à poursuivre une carrière dans la gestion de sites du patrimoine mondial. L'accord sur lequel est fondé ce programme a été conclu entre l'UNESCO et l'association française 'Vocations Patrimoine'. Il répartit la responsabilité de trouver de nouvelles sources de financement entre l'association et l'UNESCO, ce qui multiplie les efforts et accroît les chances de succès. Le financement des bourses est actuellement apporté par deux multinationales françaises, Axa Assurances et Mazars, qui ont fourni jusqu'ici 600 000 Euros pour 10 bourses (5 en 2006 et 5 nouvelles en 2007).

Communication et Education

10. En juillet 2006, Evergreen Digital Contents (Japon) a signé un quatrième accord avec le Centre du patrimoine mondial. Son but est de promouvoir l'éducation au patrimoine mondial par l'utilisation de nouvelles technologies. Le projet implique la production d'un nouveau matériel d'éducation ludique pour les élèves des écoles japonaises et fait appel à l'expertise de NTT DoCoMo, la plus grande entreprise de télécommunications du Japon, **pour encourager les jeunes élèves à accéder à l'information sur le patrimoine mondial** en utilisant le téléphone portable. NTT DoCoMo a affecté un budget initial de développement de 1 660 000 dollars E.U. à la mise en oeuvre de ce projet Education au patrimoine mondial, avec la coopération de Evergreen Digital Contents et de Dentsu, l'une des plus grandes agences de communication du Japon. De plus, une contribution directe de 100 000 dollars a été apportée par Evergreen au Fonds du patrimoine mondial pour couvrir l'implication du Centre du patrimoine

mondial dans ce projet et pour soutenir les activités promotionnelles.

11. Une autre initiative a été lancée récemment avec l'**American Museum of Natural History** (Etats unis) afin de présenter les problèmes de patrimoine mondial aux mécènes du musée par expédition directe de plus de 100 brochures produites chaque année par l'AMNH, et aux visiteurs du musée, qui est aujourd'hui le quatrième centre d'intérêt des Etats-Unis. Ce partenariat renforce de manière significative les capacités de diffusion du patrimoine mondial, notamment aux Etats-Unis, et pourrait conduire dans l'avenir à d'intéressantes possibilités de collecte de fonds. Après les première et deuxième années de mise en oeuvre du projet de la nouvelle carte du patrimoine mondial, établie avec la coopération de **Hewlett-Packard et de National Geographic Maps**, un nouvel accord a été signé avec la National Geographic Society, par lequel le Centre du patrimoine mondial doit **fournir au National Geographic des données** pour inclusion dans un Viseur global en 3D qui fournira des données géographiques au grand public par l'intermédiaire d'un nouvel outil en ligne.
12. En 2006, Panasonic a décidé d'étendre son soutien financier (1 000 000 dollars E.U.) à un nouveau projet du patrimoine mondial développé par un spécialiste de l'édition et des médias, Geoff Steven (Nouvelle Zélande), afin de créer la **première banque de données photographique officielle du patrimoine mondial**. Les photos constitueront une solide base artistique pour la promotion des sites du patrimoine mondial par un projet de publication à grande échelle qui devrait voir le jour entre 2008 et 2012. Une fois publiés, ces livres apporteront une visibilité et des droits d'auteur au Fonds du patrimoine mondial.
13. En plus des résultats obtenus directement par les partenariats, une session annuelle, la **Journée des partenaires**, est organisée pour permettre aux partenaires existants et potentiels de se rencontrer, de présenter leurs projets respectifs et de partager leurs perspectives. Cette session a traditionnellement lieu dans le cadre du Comité du patrimoine mondial, toutefois, en 2007, la réunion est prévue à Paris au mois de mai.

Soutien au Programme Tourisme du patrimoine mondial

14. Travailler avec l'industrie du tourisme pour renforcer la sensibilisation et former les guides locaux employés sur les sites du patrimoine mondial était l'objectif principal du partenariat établi avec le tour opérateur français Jet tours. En plus de recueillir des fonds pour les projets du patrimoine mondial sur les sites, Jet tours a co-organisé une série d'ateliers pour les guides et employés afin de les sensibiliser aux problèmes de conservation du patrimoine mondial. Ce processus fait partie d'une stratégie pour mobiliser l'industrie du tourisme à la reconnaissance de la valeur des sites qu'elle commercialise et à la nécessité d'agir en faveur de meilleures pratiques touristiques. Les guides servent aussi de messagers du patrimoine mondial afin de faire naître chez les touristes un plus haut niveau de respect et de compréhension à l'égard des sites qu'ils visitent.
15. De nouveaux modèles de coopération ont été créés pour faciliter la recherche de financement pour les programmes du patrimoine mondial. Par exemple, le Centre du patrimoine mondial travaille en étroite collaboration avec la Fondation des Nations Unies pour définir des modalités de coopération par un soutien accru de l'agence de voyages en ligne Expedia Inc. Cette collaboration a permis de mettre en place un **Fonds des Amis du patrimoine mondial** qui financera des projets de tourisme durable sur le terrain. L'alimentation du Fonds est assurée par les contributions directes d'Expedia Inc. et par la Fondation des Nations Unies qui fournit l'équivalent. De plus, le Fonds des Amis du patrimoine mondial offre une possibilité de dons en ligne par le site Internet de la Fondations des Nations Unies, visible depuis le site très visité d'Expedia. Les contributions au Fonds seront gérées conjointement par la

Collecte de fonds

16. De nouvelles approches pour la collecte de fonds ont été testées en 2005 et 2006, à partir des travaux accomplis pour promouvoir les partenariats avec le patrimoine mondial. La plus novatrice et la plus stimulante est la **fonction de don en ligne** du site internet du patrimoine mondial. Accessible par la section Partenariat du site, elle sera bientôt visible également depuis la page d'accueil. Cette fonction permet à toute personne individuelle de contribuer directement au Fonds du patrimoine mondial par un paiement par carte de crédit. C'est le tout premier système de don en ligne proposé sur le site Internet de l'UNESCO. Les fonds acquis par ce moyen ne seront pas affectés à des projets spécifiques avant que le Centre du patrimoine mondial ait pu démontrer la capacité de cet outil à recueillir des fonds. Le projet a été développé en étroite coopération avec le secteur des Relations extérieures et de la coopération et avec le Bureau du Contrôleur, dans l'espoir qu'à l'avenir le modèle puisse être appliqué à d'autres programmes.

17. Un autre procédé de collecte de fonds, plus traditionnel, a été lancé, pour une période d'essai d'un an, avec le recrutement d'un spécialiste de la collecte de fonds qui agira principalement aux Etats-Unis. Ce contrat, établi sur la base de l'absence de rémunération anticipée, a donné lieu à d'intéressantes discussions, notamment sur les questions de déductibilité fiscale pour les donateurs non gouvernementaux, de mécanismes de coordination au sein de l'UNESCO et de processus de consultation avec les organisations nationales.

18. Les indicateurs établis par le Comité appellent à la mobilisation de nouvelles ressources financières, équivalentes au budget du Fonds du patrimoine mondial (environ 4 millions de dollars E.U. par an). Le tableau ci-dessous vise à montrer les montants et les types de financements extra-budgétaires obtenus pour le patrimoine mondial entre 2002 et mars 2007.

Fonds en dépôt⁴	Fonds WH⁵ affectés	Fonds WH⁶ non affectés	Fonds additionnels mobilisés par les partenariats WH⁷	Fonds liés aux projets FNU
28,9 millions de dollars E.U.	3,1 millions de dollars E.U.	1 millions de dollars E.U.	3,5 millions de dollars E.U.	30,7 millions de dollars E.U.

III. L'avenir du PACTE

1. Les résultats des partenariats du patrimoine mondial sont dus en grande partie à l'engagement actif des Etats parties qui ont mis au point des stratégies efficaces faisant intervenir la collecte de fonds, les campagnes d'information et les projets d'affichage sur les sites. Le patrimoine mondial devient rapidement, s'il ne l'est pas déjà, une marque ou un label reconnu de manière internationale. Si le PACTE du patrimoine mondial n'est pas à l'origine de cette mobilisation générale, les travaux

⁴ Non compris les fonds fournis par la Fondation des Nations Unies

⁵ Contributions issues de partenariats (p.e. droits d'auteur) et autres donations ad hoc

⁶ Contributions apportées par des partenaires sans affectation à des projets spécifiques

⁷ Affectations budgétaires de partenaires aux projets du patrimoine mondial qui ne sont pas gérés par l'UNESCO. Ceci exclut les fonds fournis pour la production de films lorsqu'ils dépassent 30 millions de dollars EU.

entrepris depuis 5 ou 6 ans pour donner une meilleure visibilité à la *Convention du patrimoine mondial* ont contribué à ce mouvement.

Leçons retenues et défis à relever

2. La capacité du PACTE à renforcer les possibilités du Centre du patrimoine mondial doit encore être exploitée, comme au cours des années précédentes, par des associations stratégiques avec de grands réseaux de distribution d'information. Ce travail est entamé grâce à la coopération avec les moteurs de recherche sur Internet, les groupes médiatiques renommés et les offices de tourisme.
3. Bon nombre de partenariats ont donné lieu à des résultats en nature de grande qualité. Si des ressources suffisantes sont disponibles dans l'avenir (51 000 millions de dollars E.U. par le budget régulier de l'UNESCO en 2006-2007), une approche plus proactive de développement des partenariats pourrait permettre au PACTE de recueillir plus de fonds. Par exemple, un inventaire des projets est actuellement en cours de réalisation avec les pays concernés, en vue d'une présentation à des partenaires potentiels dans les prochains mois.
4. L'absence de standards et d'approches normalisées, surtout en ce qui concerne le développement des partenariats avec le secteur des entreprises, pourrait créer des difficultés pour l'évaluation du potentiel de partenariat. Des outils et des modèles de comparaison complémentaires sont nécessaires pour réduire les difficultés et garantir une meilleure gestion du temps et des ressources.

Orientations

5. Pour apporter le renforcement nécessaire aux priorités stratégiques du Comité, il pourrait être utile d'étudier de nouvelles modalités pour créer des recettes supplémentaires fondées sur un système de licence. Le Centre du patrimoine mondial pourrait développer une gamme de produits officiels de qualité, timbres, monnaies, affiches, cartes postales et autres, qui constitueraient de nouvelles sources de revenus.
6. Depuis quelques années, le patrimoine mondial a fait l'objet de beaucoup d'attention et un bon nombre de nouvelles associations, de groupes et de personnes ont utilisé les termes "patrimoine mondial", parfois avec un intérêt commercial en tête. Si beaucoup de ces initiatives sont parfaitement fondées et ne causent aucun préjudice à la *Convention du patrimoine mondial*, d'autres sont nocives et peuvent nuire à l'image du patrimoine mondial. Un investissement initial (50 000 millions de dollars E.U.) pourrait être consacré à tenter de déposer progressivement les termes " patrimoine mondial ", en commençant par exemple par les territoires où des problèmes ont déjà surgi. Cela réduirait beaucoup la confusion et encouragerait les parties intéressées à travailler avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO pour développer de nouvelles initiatives, assurant ainsi la qualité de tous les produits et projets utilisant ces termes.

IV. Projet de Décision

Projet de Décision : 31 COM 15

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné le Document WHC-07/31.COM/15,

2. Rappelant la décision **29 COM 13**, adoptée à sa 29e session (Durban, 2005),
3. Exprime sa gratitude pour les résultats acquis et encourage le Secrétariat à poursuivre les travaux entrepris dans le cadre de l'initiative de partenariats du patrimoine mondial (PACTE du patrimoine mondial),
4. Demande au Secrétariat de soumettre une proposition de révision des sections pertinentes des Orientations à la 32e session du Comité du patrimoine mondial en 2008 pour y inclure des principes et des directives pour le développement de partenariats pour le patrimoine mondial,
5. Souligne la nécessité de déposer les termes "patrimoine mondial", et invite le Directeur Général à trouver un financement extra-budgétaire pour entamer cette procédure,
6. Encourage le Directeur général à poursuivre le développement de nouveaux outils afin de soutenir la stratégie de développement des partenariats.

Annexe 1.

**INVENTAIRE DES ACCORDS DE PARTENARIATS POUR LA
CONSERVATION DU PATRIMOINE MONDIAL
RAPPORT D'AVANCEMENT DE PACTE 2007**

(Dernière mise à jour avril 2007)

Cette annexe est composée de trois sections, comme suit:

I. Un tableau des Accords entre l'UNESCO et les Etats parties pour la conservation du patrimoine mondial

Pages 10 - 17

Ce tableau donne des informations sur les Fonds-en-dépôt et les accords bilatéraux pour la conservation du patrimoine mondial qu'un certain nombre d'Etats parties à la *Convention* ont signé avec l'UNESCO.

II. Un tableau des Accords entre l'UNESCO et des organisations ou programmes nationaux ou internationaux pour la conservation du patrimoine mondial

Pages 18 - 20

Ce tableau fait apparaître la variété d'agences gouvernementales (agences spatiales, banques de développement et programmes ONU) qui travaillent à trouver des fonds pour la conservation du patrimoine mondial.

III. Un tableau des Accords entre l'UNESCO et les ONG, le secteur privé ou les fondations pour la conservation du patrimoine mondial.

Pages 21 - 31

Ce tableau donne des informations sur les accords signés entre le Centre du patrimoine mondial et les ONG ainsi que des corporations dans le cadre des Initiatives de partenariats pour la conservation (PACTE). Ce tableau comprend des informations sur les partenariats actifs développés depuis le lancement du PACTE en 2002 et des informations sur des partenariats existants antérieurs au PACTE.

1. INVENTAIRE DES ACCORDS ENTRE L'UNESCO ET LES ETATS PARTIES POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE MONDIAL

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
AUSTRALIE - Ministère de l'Environnement et du patrimoine	Mémoire	2002-2007	<p>Soutien technique et financier pour la mise en œuvre de la Convention dans la région Asie-Pacifique.</p> <p>Améliorer l'efficacité de la sauvegarde et d'une utilisation pérenne du patrimoine culturel et naturel par la promotion de la Stratégie Globale pour une Liste du patrimoine mondial équilibrée et représentative en améliorant la gestion des biens inscrits sur la Liste.</p> <p>L'accent portera sur : la promotion des bonnes pratiques de gestion des biens du patrimoine mondial; simplifier le processus de demandes d'aide internationale pour les biens inscrits sur la Liste qui seront soumises aux agences de coopération; le partage de l'information et de l'expérience; la création de réseaux sur les questions de gestion.</p>	<p>Concertations annuelles avec le Centre du patrimoine mondial sur les activités, y compris celles liées aux éléments du patrimoine mondial du Gouvernement australien.</p> <p>\$AUS 50,000 engagés par le Ministère de l'Environnement et du patrimoine en mai 2006 dans le contexte du Mémoire signé en 2002.</p> <p>Soutien financier apporté pour la participation des représentants des Iles Pacifiques dans l'atelier de travail régional du Pacifique organisé dans le contexte du Plan d'action 2009 du Pacifique, à Tongariro, Nouvelle-Zélande (février 2007).</p> <p>\$EU 30,000 engagé par le Département de l'Environnement et du patrimoine pour permettre aux participants venant du Pacifique de participer à la réunion du Comité du patrimoine mondial en Nouvelle Zélande, juin 2007.</p>
BELGIQUE	Fonds-en-dépôt flamand	Terminé	<p>Projet pour le "Développement d'une capacité de gestion de l'information relative au patrimoine mondial dans les régions Europe et Etats Arabes".</p> <p>Un outil électronique en ligne a été développé dans le contexte de l'Exercice du rapport périodique européen et des Etats Arabes. L'outil peut s'adapter à toutes les régions du monde. Il a rendu possible la collecte d'informations, le stockage des données et la réutilisation des données compilées. Un rapport d'évaluation approfondi de l'outil a également été rédigé.</p>	572,263 \$EU

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
BELGIQUE - Direction Générale de la Coopération au Développement DGCD	Accord de Coopération - FeD	2000- évaluation annuelle	Les relations de l'UNESCO avec le Gouvernement belge concernant le patrimoine mondial sont négociées sur une base annuelle et/ou sur une base projet par projet. Pour la période 2004-2007 la priorité était la conservation de la biodiversité en Afrique centrale. Les fonds sont déboursés par le biais d'un Fond-en-dépôt géré par l'UNESCO.	2000-2004: République Démocratique du Congo (RDC): 300,000 € apportés sur 4 ans pour des activités de soutien à la communauté sur les 5 sites du patrimoine mondial; 2004-2005: 352,000 \$EU sur 2 ans pour un projet conjoint avec le secteur Science de l'UNESCO pour le renforcement des capacités de suivi des 5 sites du patrimoine mondial; 2004: Sponsoring de l'exposition "Congo– Nature et Culture dans la République Démocratique du Congo " (500,000 \$EU) organisée avec le Musée Royal d'Afrique centrale (Tervuren) pendant l'événement "Congo – Patrimoine en Danger" 2004-2007: 1,1million € sur 3 ans pour la deuxième phase du programme pour la conservation des 5 sites du patrimoine mondial. 2002-2006: Soutien financier pour un poste d'expert P-4 pour 4 ans. 2005-2008: la Belgique finance également un poste d'expert associé pour le patrimoine naturel pour 3 ans.
BELGIQUE - La Politique scientifique fédérale belge	Accord	2002-2006	Sauvegarde et développement durable des ressources culturelles et naturelles; Promotion de la Stratégie Globale pour une Liste du patrimoine mondial plus représentative; Renforcement des services centraux du Centre du patrimoine mondial pour améliorer sa capacité à aider les Etats parties dans la prévention et la lutte contre les menaces affectant le patrimoine mondial.	Moyenne de 125,000 € par an destinés à être mobilisés par l'Etat partie pour des projets spécifiques. Mise en œuvre du projet par des universités belges directement sous-traitées par le Ministère. Le projet actuel (2002-2006) est centré sur le mapping des 5 sites du patrimoine mondial en RDC et la création d'un système d'information à l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN).

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
BELGIQUE - La Politique scientifique fédérale belge	Accord	2007-2011	Renouvellement de l'accord précédent	Moyenne de 225,000 € par an destinés à être mobilisés par l'Etat partie pour des projets spécifiques. Mise en œuvre de projets par des universités belges directement sous-traitées par le Ministère. 55,000 € pour le suivi des projets par le Centre du patrimoine mondial et pour des réunions scientifiques. Le projet en cours de mise en œuvre porte sur le suivi des sites du Patrimoine mondial en RDC et le mapping du patrimoine archéologique à Calakmul (Mexique).
Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)	Accord de projet	2007-2010	Soutien de l'Initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale, une initiative lancée par le UNF et des ONG de conservation (WWF, CI, WCS) pour améliorer la gestion de 3 paysages forestiers écologiques dans le bassin du Congo, y compris des zones transfrontalières protégées qui pourraient être proposées comme sites du patrimoine mondial.	2.500.000 €

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
FRANCE	Accord de Coopération - FeD	1997-évaluation annuelle	<p>La Convention France-UNESCO a été conçue pour améliorer les synergies entre l'aide bilatérale française aux sites du patrimoine mondial, développer la coopération entre la France et l'UNESCO et renforcer la capacité de l'UNESCO dans le développement de programmes de coopération à travers:</p> <p>la conservation, la gestion du patrimoine, la protection et la gestion des paysages, l'aide préparatoire pour l'inscription, les actions et projets pilotes, les missions et l'organisation de congrès.</p> <p>Le cadre permet à l'UNESCO de bénéficier du soutien technique d'experts du Gouvernement français, d'institutions françaises, et d'autorités locales et d'associations et d'initier des accords de coopération et des projets financés par des fonds multilatéraux ou bilatéraux (MAE-FSP, AFD, Union européenne, Banque mondiale, Banque Interaméricaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque africaine de développement, etc.). Depuis 1999, l'Accord France-UNESCO a mis en œuvre plus de 117 projets dans 50 pays différents et a permis de mobiliser des fonds (voir la colonne des ressources).</p> <p>Une fois élaboré, le programme des activités est soumis aux ministères et partenaires qui sélectionnent les activités qu'ils souhaitent soutenir et financer. Les activités sont mises en œuvre par les secteurs de l'UNESCO en partenariat avec le secrétariat de la CFU et en liaison avec les ministères français.</p> <p>Le résultat a été le soutien de plusieurs jumelages entre villes.</p>	<p>Secrétariat jumeau fourni (une personne pour la France et une personne pour l'UNESCO); Une personne du Ministère de la Culture nommé à plein temps pour travailler au Ministère de la Culture et trois personnes à plein temps pour travailler sous contrat avec l'UNESCO (P3, P1, P1). En plus, une personne est secondée par le Ministère des Travaux Publics sur la base d'un mi-temps. Ressources d'un pool d'experts français secondés par leurs institutions pour des missions techniques. Echange/mise à disposition d'expertise. Budget total 1999-2006: 1,500,500 € Ressources supplémentaires (150,000 €) financées par Croisi Europe, une agence de tourisme française, à l'UNESCO (ADG/AFR) ont été stratégiques pour obtenir des financements de l'UE (2.3 M €) pour un important projet orienté vers le soutien du développement local par le biais de la valorisation des ressources culturelles du Fleuve Niger (Mali).</p>

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
ITALIE – Ministère des Affaires étrangères	Accord de Coopération - FeD	2001-évaluation annuelle	La Déclaration conjointe de Coopération en matière de protection du patrimoine culturel et naturel entre l'Italie et l'UNESCO a pour objectif d'améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial par: des missions d'experts techniques pour préparer les dossiers de nomination pour l'inscription de futurs sites sur la Liste du patrimoine mondial, ou conseiller sur des questions de conservation; Des programmes régionaux d'appui technique et de renforcement des capacités pour aider les autorités locales dans la conservation et la gestion des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et pour augmenter la portée et la promotion de la Convention avec un accent sur le renforcement des capacités dans les régions sous-représentées; Autres activités du patrimoine mondial, telles que le 30ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial et un rapport sur l'état de conservation des sites intitulé : « Patrimoine mondial: Défis pour le Millénium ».	3,288,000 \$ EU entre 2002-2005
JAPON - Ministère des Affaires étrangères	Accord de Coopération - FeD	1989-évaluation annuelle	Fournir une assistance technique, scientifique et matérielle pour la restauration et la conservation de sites historiques éminents à travers le monde. Objectifs principaux: soutenir les Etats Membres dans la formulation et la mise en œuvre de projets opérationnels et de renforcement des capacités grâce à des formations sur le terrain et des activités promotionnelles. Le Fond finance des activités qui répondent à cet objectif, telles que les travaux de restauration et de préservation, et les études et enquêtes préliminaires ou générales (y compris des travaux limités d'excavations archéologiques) nécessaires pour atteindre cet objectif. Le recours aux services d'experts internationaux ainsi qu'à de l'équipement peut être autorisé en fonction des besoins. Comme la formation de spécialistes nationaux constitue un aspect important de ce type de coopération, chaque projet comprend des activités de formation. Le Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie a été un partenaire constant dans la promotion des aspects thématiques du patrimoine mondial, particulièrement en ce qui concerne la gestion et la connaissance des biens culturels dans le contexte asiatique.	Plus de 54 million \$EU (de 1989-à aujourd'hui) 334,800 \$EU pour le suivi du patrimoine mondial en Asie 2001–2004 Soutien financier apporté pour deux experts associés au Centre du patrimoine mondial (Sections Europe & Amérique du Nord et Asie & Pacifique) en avril 2003 et septembre 2003 respectivement.

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
NETHERLANDS – Ministère de la Culture, de l'Education et des Sciences	Accord de Coopération - FeD	2001-2008	Un accord de Fonds-en-dépôt a été signé pour renforcer la mise en œuvre de la <i>Convention</i> par le biais de la mise en place de la Stratégie Globale, coopération technique, éducation, et rapports périodiques. En novembre 2004, l'Accord de Fond-en-dépôt néerlandais a été prolongé pour la période 2005-2008. Pendant cette période, des fonds seront attribués au Centre du patrimoine mondial pour financer des activités du patrimoine mondial dans le cadre des 4 Objectifs Stratégiques (les 4 Cs) tels qu'adoptés par le Comité du patrimoine mondial en 2002 (Budapest).	1,8 million € 2001-2004 1,65 million € 2005-2008
NOUVELLE ZELANDE	Accord de Coopération	2003-2008	Améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans la région Asie-Pacifique, avec un accent sur la sous-région Pacifique.	Soutien financier et logistique aux participants des Iles Pacifiques dans l'atelier du Tongariro organisé dans le contexte du Plan d'action Pacifique 2009 en Nouvelle Zélande (février 2007). Soutien à l'organisation d'un événement Pacifique en parallèle à la réunion du Comité du patrimoine mondial à Christchurch, Nouvelle Zélande en 2007.
NORVEGE – Ministère des Affaires étrangères, Département de Presse, Culture et Information	Accord de Coopération - FeD	2003-2004	Soutien financier apporté au Projet spécial de l'UNESCO "Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial " avec l'objectif d'intégrer l'éducation au Patrimoine mondial dans les curriculums nationaux; diffusion et période d'essai du Kit Education au Patrimoine mondial dans l'enseignement en classe; organisation d'un Forum pour les jeunes sur le patrimoine mondial, séminaires et ateliers pour présenter le Kit Education au patrimoine mondial aux enseignants et aux formateurs.	418,100 \$EU (2003) 135,000 \$EU (2004)
NORVEGE - Riksantikvaren (Directorat pour le patrimoine culturel)	Accord de Coopération	2006-2007	Soutenir la mise en œuvre d'activités de conservation demandées par le Comité du patrimoine mondial concernant les Palais royaux d'Abomey (Bénin)	25,000 \$EU (2006) 24,970 \$EU (2007)

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
PORTUGAL – Ministère de la Coopération	Accord de Coopération - FeD	2004-2006	Dispenser des formations au personnel municipal pour gérer les sites du patrimoine mondial dans le cadre de préparation de plan de gestion pour l'île de Mozambique. Etablir un inventaire national du patrimoine matériel culturel et naturel en Angola et soutien de l'Institut Portugais d'Aide et de Développement (IPAD) qui apporte une expertise en conservation du patrimoine pour la réhabilitation de la Forteresse de San Sebastian sur l'île de Mozambique (Mozambique).	24,512 \$EU (2004) 44,239 \$EU 102,900 \$EU
PORTUGAL - União das Cidades Capitais de Língua Portuguesa / Union des villes capitales lusophones (UCCLA)	Accord de Coopération	2004-2008	Mettre en œuvre des activités pour la réhabilitation de la Forteresse de San Sebastian sur l'île de Mozambique: mener des études architecturales et produire tous les documents techniques pour les appels d'offre et pour la supervision technique sur le site; recruter un chef conseiller technique UNESCO; faire de la prévention pour lutter contre les détériorations.	614,842 \$EU
ESPAGNE – Ministère de la Culture	Accord de Coopération - FeD	2002- évaluation annuelle	Renforcement de la mise en place de la Convention du patrimoine mondial dans la région Amérique latine et Caraïbes, l'Afrique, les Etats arabes et la région Pacifique en apportant de l'expertise, des connaissances et des méthodologies de recherche aux sites du patrimoine mondial en gestion, protection et soutien préparatoires: - Développement d'études thématiques: Communautés indigènes et Liste du patrimoine mondial, sites rupestres, patrimoine et valeurs ; - Mise en œuvre du processus de candidature du Qhapaq Ñan (Main Andean Road) ainsi que la mise en œuvre du Plan d'action concerné ; - Identification des catégories des biens culturels et naturels sous-représentés, principalement en Amérique latine et les Caraïbes ; - Assistance technique pour renforcer les instruments juridiques nationaux et la préparation de plans de gestion qui garantissent la pérennité du patrimoine ; - Renforcement de la gestion des sites avec un accent sur la définition des limites des zones protégées du patrimoine mondial ; - Le développement de propositions de projets ; - Soutien supplémentaire à des activités centrales au Centre du patrimoine mondial, en particulier grâce à l'amélioration des bases de données.	300,510 € (2003) 300,510 € (2004) 600,000 € (2005) 600,000 € (2006) 600,000 € (2007) Ceci comprend le financement d'un spécialiste de programme au Centre du patrimoine mondial (Section Amérique latine et Caraïbes).

ETAT PARTIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
ROYAUME-UNI - Département de la Culture, des Médias et des Sports (DCMS)	Accord de Coopération	2003 - évaluation annuelle	Améliorer la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. Après le financement d'activités dans les Caraïbes pendant les 2 premières années, l'Afrique sub-saharienne a été soutenue avec des contributions de la DCMS pour un atelier régional sur la conservation de la biodiversité des sites du patrimoine mondial en Afrique de l'est et dans les îles de l'ouest de l'Océan indien pour des Chefs de Groupes de Jeunesse majeurs, planifié pour 2006. Des financements ont aussi été donnés pour la réunion sur le changement climatique (mars 2006) au Siège de l'UNESCO. En 2007, 25,000 £ supplémentaires ont été affectés pour une réunion régionale des parties concernées sur le Fonds Africain du patrimoine mondial.	50,000 £ (2003-2004) 25,000 £ (2005) 25,000 £ (2006) 25,000 £ (2007)
ROYAUME-UNI - Délégation permanente du Royaume-Uni auprès de l'UNESCO	Accords de Projet	2005-2006	Améliorer la coopération entre la Convention du patrimoine mondial et la Convention sur la diversité Biologique en augmentant l'échange d'informations, la sensibilisation et les activités programmatiques, spécialement centrées sur le Programme Forêt du patrimoine mondial. Le deuxième projet vise à améliorer la coordination entre les deux Conventions et plusieurs importantes ONG de protection de la nature par la mise en place d'un projet pilote de gestion de sites du patrimoine mondial efficace centré sur l'Afrique sub-saharienne.	Participation au salaire d'un consultant pour gérer les projets et les fonds pour soutenir les coûts de logistique pour l'organisation de réunions régionales et globales.

2. INVENTAIRE DES ACCORDS ENTRE L'UNESCO ET DES ORGANISATIONS NATIONALES OU INTERNATIONALES POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE MONDIAL

ORGANISATION	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
Agence spatiale canadienne (CSA) accord géré par le Secteur Sciences Ecologiques des Sciences Naturelles de l'UNESCO depuis 2005.	Echange de lettres et modalités de coopération	2003-2006	CSA a rejoint l'Initiative ouverte de l'UNESCO pour l'utilisation des technologies spatiales afin de soutenir la cause de la Convention sur le patrimoine mondial et les réserves de biosphère que l'UNESCO et l'Agence spatiale européenne (ESA) ont lancé en octobre 2001. CSA fournit des images RADARSAT de tous les sites du patrimoine mondial en Afrique centrale. L'étude de faisabilité est en cours.	
Académie chinoise des Sciences accord géré par le Secteur Sciences Ecologiques des Sciences Naturelles de l'UNESCO depuis 2005.	Accord de Coopération	2005-2007	Rejoindre l'Initiative ouverte de l'UNESCO pour l'utilisation des technologies spatiales afin de soutenir la <i>Convention</i> sur le patrimoine mondial que l'UNESCO et l'Agence spatiale européenne (ESA) ont lancé en octobre 2001.	
Comision Nacional Argentina del Espacio (CONAE) - accord géré par le Secteur Sciences Ecologiques des Sciences Naturelles de l'UNESCO depuis 2005.	Echange de lettres et modalités de coopération	2003-2006	CONAE fournit une expertise et des équipements pour traiter les images satellite, des formateurs pour animer des ateliers internationaux de renforcement des capacités. Un atelier pour les gestionnaires de site du Patrimoine mondial en Amérique latine s'est tenu en avril 2004.	

ORGANISATION	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
Agence spatiale européenne - accord géré par le Secteur Sciences Ecologiques des Sciences Naturelles de l'UNESCO depuis 2005.	Echange de lettres et modalités de coopération	2001-évaluation annuelle	Coopération pour promouvoir " l'Initiative ouverte de l'UNESCO pour l'utilisation des technologies spatiales afin de soutenir la <i>Convention</i> sur le patrimoine mondial". Ceci est un appel à toutes les agences spatiales pour soutenir la Convention du patrimoine mondial. Des accords avec le Centre libanais de télédétection et Le Centre royal de télédétection spatiale du Maroc concernant l'Initiative ouverte sont en cours de finalisation. Des partenariats de projets pilotes ESA-UNESCO pour dresser des cartes et indiquer les changements dans la couverture terrestre au cours des 10 dernières années afin que les gestionnaires de sites puissent mieux concevoir des plans de conservation pour les gorilles.	Contribution financière. Mise à disposition d'expertise d'ONG qui travaillent sur le terrain et d'ESA.
ICCROM - CRATerre - ENSAG Ecole du Patrimoine Africain - Centre for Heritage Development en Afrique (CHDA)	Accord de Coopération	2006-2009	Les partenaires apporteront une expertise technique et du personnel pour un comité pilote de 6 membres, activités entreprises dans le cadre du programme, collecte de fonds pour les activités et promouvoir Afrique 2009.	Soutien en personnel de la part de chaque partenaire pour siéger au comité pilote.
JBIC (Banque japonaise pour la coopération internationale)	Mémorandum	2004-évaluation annuelle	Créer de meilleures synergies entre les activités du Centre du patrimoine mondial et l'aide public au développement japonaise APD (Aide Public au Développement), aide sous forme de prêts dans le domaine de la conservation et présentation du Patrimoine mondial culturel et naturel. Une combinaison de ressources financières de JBIC, un des principaux bailleurs bilatéraux dans le monde, et le savoir-faire/expertise du Centre du patrimoine mondial doit créer un nouvel élan dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial.	La coopération est engagée sur la base des besoins spécifiques des projets. Les contributions financières n'ont pas été prédéterminées. JBIC apporte au Centre du patrimoine mondial un soutien en personnel professionnel (section Asie et Pacifique) démarrant en octobre 2004 jusqu'à septembre 2006.
NASA (Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace des Etats-Unis) - accord géré par le Secteur Sciences Ecologiques des Sciences Naturelles de l'UNESCO depuis 2005.	Accord de Coopération	2005-2008	Coopération sur le Suivi de l'homme et des réserves de biosphère, comprenant les sites du patrimoine mondial et les catastrophes naturelles et le renforcement des capacités en éducation en SVT et des activités sur le terrain.	Soutien en personnel du Secteur Sciences naturelles. Trois ans renouvelables à partir de mars 2005.

ORGANISATION	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES
Fondation Nordique du Patrimoine mondial	Accord de Coopération – La Fondation Nordique du PM a été reconnue comme un centre régional officiel sous les hospices de l'UNESCO par la 32ème Conférence Générale de l'UNESCO en 2003	2004-2008	Contribuer aux stratégies à moyen terme de l'UNESCO, particulièrement dans le domaine de la culture par la mise en place d'instruments standards, et sera centrée sur la promotion de la Convention du patrimoine mondial dans les pays nordiques, le soutien à la Stratégie globale du patrimoine mondial telle qu'adoptée en 1994 et la collecte de fonds ainsi que faciliter l'assistance pour les efforts de conservation dans les pays en développement. Les activités comprennent : des ateliers régionaux sur les thèmes potentiels pour les nominations culturelles en série ou transfrontalière dans le Pacifique, des missions et des ateliers sur la mise en oeuvre de la Convention en Irak, la participation d'experts à des réunions (frais de voyage), des réunions régionales pour le renforcement des capacités sur les sites naturels du patrimoine mondial en Afrique (Nairobi en mars 2006).	2002-2006: 2,414,000 \$EU mobilisés pour le patrimoine mondial
PNUD / Global Environment Facility Small Grants Programme et le Secrétariat de la Convention sur la diversité Biologique	Accord de Coopération	2004-évaluation annuelle	Contribuer au succès de la Convention sur la diversité biologique qui vise à réduire le taux actuel de destruction de la biodiversité d'ici à 2010. Des activités Collaboratives sont en cours et de nouveaux projets en cours de discussion.	Echange d'expertise et d'informations, produire des publications conjointes et entreprendre d'autres initiatives conjointes dans le contexte de l'accord de coopération.
OMT / PNUE	Lettre d'accord	1999-2001	L'Initiative des Tours Opérateurs (TOI), soutenue par PNUE, OMT et l'UNESCO explore la manière d'améliorer la qualité environnementale de l'industrie du tourisme. Le projet a son siège à OMT et les compagnies Membres comprennent LTU, Accor et le groupe TUI. Un nouvel accord avec OMT pourra être passé dans l'avenir pour TOI.	Echange d'expertise sur des initiatives d'intérêt commun.

**3. INVENTAIRE DES ACCORDS ENTRE L'UNESCO ET LES ONG,
LE SECTEUR PRIVE, OU DES FONDATIONS POUR SOUTENIR LE PATRIMOINE MONDIAL**

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
ALL NIPPON AIRWAYS, Japon	Accord de projet	2004-2005	Publication d'extraits issus de quatre articles de la Revue du patrimoine mondial dans le magazine de vol d'ANA, WINGSPAN. En plus d'aider à sensibiliser au patrimoine mondial, ANA a contribué des fonds en soutien des publications du patrimoine mondial.	10,763 \$EU (2004) 32,833 \$EU (2005)	Approuvé en association avec les articles de la revue Patrimoine mondial publiés dans Wingspan et dans les situations où ANA présente le partenariat en interne dans un format non commercial.
MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE AMERICAIN (American Museum of Natural History – AMNH) USA	Accord	2007-2009 – renouvellement possible	AMNH et le Centre s'engagent à collaborer dans la conception, le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de partenariat et d'une série d'activités visant à promouvoir et à maintenir la valeur universelle exceptionnelle des sites du patrimoine mondial. Le partenariat servira également à soutenir les missions d'AMNH pour sensibiliser ses éléments constitutifs au monde naturel en améliorant la qualité des visites des « visiteurs de Musée » qui parcourent les sites du patrimoine mondial chaque année.	AMNH fournira un soutien en nature à l'UNESCO en aidant à la promotion du patrimoine mondial. UNESCO fournira les contenus pédagogiques et la connaissance sur la conservation du patrimoine mondial. Des événements et d'autres activités seront organisés conjointement sur la base de ressources qu'ils restent à identifier	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte du partenariat.
ASSOCIATION VOCATIONS PATRIMOINE – HERITAGE DU FUTUR, France	Accord de Coopération - FeD	2006-2009	Etablir un programme de bourses co-sponsorisées pour améliorer les capacités de gestion des professionnels qui travaillent actuellement, ou qui ont l'intention de travailler dans l'avenir sur des sites du patrimoine mondial. Un minimum de cinq bourses pour des études de premier cycle menant à un diplôme de Master littéraire ou scientifique ou l'équivalent, dans des domaines liés à la gestion de sites du patrimoine culturel et naturel seront accordées annuellement. Ce programme reçoit un soutien financier du secteur privé. Actuellement, le soutien vient des compagnies multinationales basées en France, AXA et MAZARS. Les 5 premières bourses ont été attribuées au cours d'une cérémonie à l'UNESCO le 16 mars. Un nouveau cycle a été initié pour 5 bourses supplémentaires en 2007.	2006: 266,589 € 2007: 322,239 € les deux contributions comprennent une contribution de 30,000 € au Centre du patrimoine mondial pour couvrir les coûts engendrés par le développement et la gestion du programme et 13% standard pour les frais généraux.	Approuvé pour des communications relatives au programme. Chaque utilisation doit être demandée et autorisée par écrit.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
FORUM BELLAGIO, Allemagne	Lettre d'accord	2006-2007	Le Forum Bellagio pour le développement durable travaille avec le Centre du patrimoine mondial pour mettre en place un projet conjoint centré sur "La conservation du patrimoine mondial naturel et des paysages culturels en Europe du sud-est". Le projet est basé sur les résultats de l'Exercice de rapport périodique européen et vise à améliorer les capacités de gestion de sites dans cette région de post conflits.	2006: 22,240 € 2007: 7,080 €	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte du partenariat.
Banque d'Investissement CALYON, France	Accord de projet	2004-2005	Augmenter la visibilité du patrimoine mondial grâce au site Internet de Calyon. Les sites du patrimoine mondial situés dans les pays où Calyon a des bureaux régionaux étaient utilisés comme vitrines en montrant des photos issues de la photothèque de l'UNESCO et des brèves descriptions approuvées par l'Etat partie.	NA	Utilisation approuvée sur le site Internet de Calyon développé dans cet accord comme moyen de le lier au site internet du Patrimoine mondial.
UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE DELFT, Faculté d'Architecture, Centre de recherche sur la modification, l'intervention et la transformation de l'environnement bâti, Les Pays-Bas	Mémoire	2006-2010	Définir une stratégie sur quatre ans et un plan d'action concernant le patrimoine mondial culturel. La stratégie doit être définie au cours de la première année à compter de la signature du Mémoire. Les deux parties coopéreront dans des projets de recherche, comprenant le planning, la gestion, les échanges d'étudiants de troisième cycle, des programmes de bourses, des universités d'été, des camps d'études, des échanges de chercheurs et le développement de programmes entre universités, des événements promotionnels, l'organisation de réunions.	NA	Autorisé par écrit au cas par cas en association avec le matériel de communication lié au programme.
DEUTSCHE GESELLSCHAFT FUR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT (GTZ)	Bourse	2004-2005	A financé une partie de la participation du Patrimoine mondial lors du salon du tourisme ITB de Berlin en 2004 pour promouvoir le tourisme équitable et présenté les initiatives de tourisme local sur les sites du patrimoine mondial.	17,483 \$EU	GTZ a été promu partenaire pendant le salon du tourisme sur le stand du patrimoine mondial

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
EARTHWATCH INSTITUTE, Europe (Royaume-Uni)	Mémorandum	2004 - évaluation annuelle	Etablir un programme Patrimoine mondial - Earthwatch dans le cadre duquel des projets conjoints pourraient être mis en oeuvre. Ce programme est conçu avec une attention particulière sur la recherche, l'éducation et les partenariats avec le secteur privé. Le renforcement des capacités dans la gestion du tourisme a été entrepris dans le cadre du programme de formation de professionnels Earthwatch à Tubbataha (Philippines), Ujung Kulon, et Komodo (Indonésie). Les autres sites qui pourraient bénéficier de cette coopération comprennent le système de réserve de la barrière de corail au Bélise. Earthwatch collectera aussi des fonds en faveur de projets identifiés pour ce programme.	50,000 £ de Rio Tinto à Earthwatch dans le contexte de ce partenariat	Approuvé par principe pour du matériel lié à des projets développés dans le cadre de cet accord.
ECOTOURISME AUSTRALIE, Australie	Mémorandum de Coopération	2003-évaluation annuelle	Développer des mécanismes innovants pour financer des projets et des activités pour soutenir la conservation et la protection des biens naturels et mixtes du patrimoine mondial et pour former les personnels des sites du patrimoine mondial qui travaillent dans la gestion du tourisme, en particulier à Ujung Kulon et Komodo (Indonésie). En plus, Ecotourisme Australie coordonnera les contributions en nature des tours opérateurs en Australie, avant de repackager des tours spécialisés et de les marketer. Tout revenu généré par la vente des tours sera utilisé pour la conservation du PM dans les pays les moins avancés	aucun	Approuvé par principe pour du matériel lié à des projets développés dans le cadre de cet accord.
EVERGREEN DIGITAL CONTENTS, Japon	1. Accord de Co-production 2. Accord de Co-production 3. Protocole d'accord 4. Accord de projet	2003-évaluation annuelle 2005-évaluation annuelle 2006-évaluation annuelle 2006-2007	50 films documentaires sur le patrimoine mondial produit en format VHS/DVD commercialisés dans le monde entier grâce à des accords de licence (le premier accord avec Evergreen a été signé en 1996). 50 nouveaux films des sites naturels du Patrimoine mondial produits et commercialisés dans le monde dans le cadre d'accords de licence. Extension de l'accord de 1996 pour donner des droits à Evergreen pour la commercialisation dans le monde des 50 premiers films produits. Le 4ème accord avec Evergreen vise à promouvoir l'éducation au patrimoine mondial au Japon par un kit de classe et la création d'un projet i-mode financé par NTT DoCoMo, la société télécom au Japon en tête du marché.	2003-2007: 150,000 \$EU + 50,000 € d'avance sur redevances 2007: contribution dans le contexte du projet Education: 100,000 \$EU	Permis sur les films produits dans le cadre de cet accord et pour du matériel promotionnel associé aux films ou projet éducatif.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
FLORA AND FAUNA INTERNATIONAL, Royaume-Uni	Contrat	2005-2006	Coopérer dans la mise en place du projet Mécanisme de réaction rapide pour les sites de biodiversité du PM en péril financé en partie par la Fondation des Nations Unies (USA).	500,000 \$EU alloués par FNU 1M \$EU à être identifié par des efforts conjoints de collecte de fonds du Centre du PM et de FFI	Non autorisé sauf si demandé par écrit
GSP Our Place, Nouvelle Zélande	Mémoire	2006-2007	Développer un projet photographique appelé "Notre endroit" dans lequel les sites du patrimoine mondial de toutes les régions seront capturés et ultérieurement inclus dans une vaste gamme de publications et de productions média. Un Accord de projet pour décider des droits d'utilisateur des photos prises et archivées est en cours de négociation avec le leader du projet, Geoff Steven.	À déterminer	Autorisé pour promouvoir le projet photographique du patrimoine mondial
HEWLETT-PACKARD, Europe, Suisse	Accords de projet	2004-2005 2005-2008	Un premier accord de projet intitulé " Gestion de l'image et de la documentation du patrimoine mondial" a été développé visant à renforcer le système de gestion de l'information du Centre du patrimoine mondial en apportant des solutions à la gestion des données liées à la Convention du patrimoine mondial afin de fournir un accès simple à l'information pour la Communauté du patrimoine mondial et le grand public. Le deuxième partenariat avec Hewlett Packard impliquait également la National Geographic Society (NGS). Il a permis la re-conception de la carte du patrimoine mondial. Signé en 2005 pour une période initiale de trois ans, il combine la cartographie de National Géographique avec la technologie d'impression de pointe de Hewlett Packard. La carte est disponible en Anglais, Français et Espagnol et peut être téléchargée directement depuis le site internet du PM.	130,000 \$EU (en équipement technique) 2006 – 130,000 \$EU pour couvrir les coûts initiaux de développement de NGS. 2007 – 55,000 \$EU + contribution en nature d'impression digitale et de distribution 2008 - 55,000 \$EU+ contribution en nature d'impression digitale et de distribution	Logos de HP et de NG apparaissent sur la carte du patrimoine mondial.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
JET TOURS, France	Accord de partenariat	2005-2008	Promouvoir le tourisme durable en communiquant sur la nécessité de préserver le patrimoine mondial et le rôle du tourisme dans la préservation du patrimoine grâce à la création de tours du PM, la formation de guides et le financement de projets locaux centrés sur le renforcement des capacités, le travail de conservation sur le terrain et les initiatives de développement local. Des projets au Cambodge et au Mali ont été approuvés dans le cadre de ce partenariat.	150,000 €	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte du partenariat.
KOBI GRAPHIS, Japon	Accord de Projet	1995-2010 (accords originaux renouvelés à plusieurs reprises)	Accord pour la production des Calendriers du patrimoine mondial de Panasonic.	Contribution annuelle de 50,000 \$EU plus les redevances annuelles Total excédant 500,000 \$EU	Sur les calendriers avec le message du DG de l'UNESCO.
FONDATION MAC ARTHUR, USA	Bourse	2005-2008	Pour mettre en œuvre le projet nommé "Renforcer les Capacités pour la désignation et la conservation des sites du patrimoine mondial marin dans les Caraïbes Insulaires".	250,000 \$EU anticipé dans le biennium 50,000 \$EU ont été reçus et alloués à un atelier de formation régional sur le patrimoine mondial marin pour la région Caraïbes en 2006. 200,000 \$EU pour la soutenir la nomination des récifs du sud Cuba est liée à une licence des autorités juridiques américaines.	Non
NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY, USA	Accord de Licence	2006-2008 – renouvellement possible	Le Centre du patrimoine mondial doit transmettre ses données à National Geographic pour incorporation dans un 3D Globe Viewer. Le Globe Viewer de National Geographic fournit des informations relatives au monde au grand public. Des informations spécifiques sur les sites du patrimoine mondial seront consultables grâce à ce nouvel outil en 2007 à l'adresse : www.nationalgeographic.com .	Non applicable	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte du partenariat.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
NIPPON HOSO KYOKAI (NHK), Japon	1. Mémoire 2. Accord de partenariat 3. Accord de Projet 4. Accord de Projet 5. Accord de Projet	2003-2009 2004-2009 2004-2009 2005-2009 2005-2009	Créer une base de données d'images animées digitales, haute-définition du patrimoine, à la fois matériel et immatériel. Coopérer sur le développement de l'Initiative d'Archives d'Images du patrimoine mondial (Bases de données en ligne d'images du patrimoine matériel et immatériel au format Haute-définition). Coproduire une série de documentaires télévisés 100 Digital Haute définition sur le patrimoine matériel et immatériel. Donation de ressources audiovisuelles produites sur Bam (Iran) par NHK à l'Organisation iranienne pour le patrimoine culturel et le tourisme afin de contribuer au processus global de rétablissement de Bam après le tremblement de terre et pour des objectifs de recherche. Donation de matériel audiovisuel sur la Vallée du Bamiyan (Afghanistan) pour soutenir UNESCO dans son effort de sensibilisation aux valeurs culturelles du Bamiyan. Ce matériel a été fourni pour le Ministère de l'Information et de la Culture afghan.	Non applicable	Autorisé en association avec des films faits dans le cadre des Accords
L'ORGANISATION DES VILLES DU PATRIMOINE MONDIAL, Canada	Accord de Coopération	2002- évaluation annuelle	Développer des activités conjointes visant à promouvoir la communication et l'échange entre les villes du PM; planification et développement du tourisme conformément aux standards de conservation des sites du PM; pratiques de gestion et de conservation active et durable dans les villes du patrimoine mondial.	Non applicable	Sur approbation écrite de l'UNESCO
PHILANTHROPY SQUARED, USA	Accord de collecte de fonds	2006-2007	Mener des activités ou des projets de collecte de fonds en faveur du Programme en direction d'individus et de corporations commerciales ou d'autres institutions en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial	Le collecteur de fonds est rémunéré sur la base d'un pourcentage des fonds collectés.	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte de l'accord

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
UNIVERSITE POLYTECHNIQUE DE VALENCE, Espagne	1. Accord de coopération 2. Protocole d'accord	1995-évaluation annuelle 2005	Le projet intitulé "Forum UNESCO – Université et patrimoine" vise à mobiliser les universités à partager des programmes et des connaissances, le personnel académique et les étudiants, et à promouvoir le dialogue et la coopération entre les universités à travers le monde. 6 nouvelles conventions avec les universités et instituts suivants ont été signées entre 2006-2007 pour être associé au réseau: Université de Technologie de Delft (PB), Deakin University (Australie), Institut d'ingénierie agronome, Université de Milan (Italie), Simmons College (USA), Université de Versailles St Quentin en Yvelines (France), Institut International Fleuve et Patrimoine (France). Le protocole définit les modalités pratiques du réseau Forum UNESCO.	3 Chercheurs (mi-temps) et 5 personnels de service (temps plein), espace et équipement sont fourni par UPV. Un site Internet a aussi été crée et est maintenu par UPV et une lettre d'information électronique mensuelle est aussi édité par UPV.	Non
PRESS GROUP, Espagne	Accord de co-édition	2006-2009 – renouvellement possible	Le Centre du patrimoine mondial travaille avec Press Group pour publier la nouvelle version de la Revue du PM. Ce magazine est trimestriel. Alors que la responsabilité éditoriale demeure celle du Centre, Press group est actif en tant que membre du comité de lecture et est responsable de la production et de la distribution de la Revue. Les initiatives pour encourager de nouveaux abonnements sont également en cours	Responsabilités financières partagées et revenu bas sur les droits. Press Group a fait jusqu'à présent un investissement initial de 300,000 € dans ce projet.	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte de l'accord
FONDATION SHELL, Royaume-Uni	Lettre d'entente	2004-2006	Un prêt a été fait par la Fondation pour promouvoir la protection et la conservation des sites du patrimoine mondial naturel et la diversité biologique qui leur est associée, en particulier mettre en œuvre le projet pilote "Mettre en valeur notre patrimoine – Partage des compétences". En plus du prêt, Shell s'est engagé à respecter la Convention du PM et à ne pas extraire de ressources des sites du PM.	199,140 \$EU	Utilisé sur des films sur le biodiversité développés avec Shell et UICN pour le UICN congrès mondial (Thaïlande, nov 2004) et pour mettre en oeuvre le projet pilote Partager les compétences en Affaires dans les Seychelles (avec la Fondation de l'île des Seychelles), en Ouganda au site du PM de la forêt Impénétrable Bwindi et au site du PM de la barrière de corail de Tubbataha.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
Réseau UNITWIN Culture - tourisme - développement, France	Accord	2002-2006 – renouvellement possible	L'objectif principal de la coopération avec UNITWIN, un programme international de coopération de l'Université Paris I (Panthéon- Sorbonne), est de faciliter la recherche, la formation et le partage de l'information sur la culture, le tourisme et le développement. Le réseau fournira des conseils d'expert aux Etats membres pour mettre en place des programmes de cours de niveau universitaire et créer des centres de recherche en particulier en ce qui concerne la mise en oeuvre des instruments normatifs de l'UNESCO dans le domaine de la protection du patrimoine - Conventions de 1954, 1970 et 1972.	Echange d'expertise et ressources financières à déterminer.	Sur approbation écrite de l'UNESCO
SUDWESTRUNDFUNK (SWR), Allemagne	Accords de projet	1995-1998 1998-2007 2007-2010	Produire une série de films sur le patrimoine mondial en format 35mm intitulé "Les trésors du patrimoine mondial de l'humanité " et le diffuser chaque semaine sur 3 Sat. La série sera distribuée dans toutes les régions du monde pour le compte de SWR par Telepool (Allemagne) et passera à la télévision et sera vendue en DVD. Pour plus d'information: www.schaetze-der-welt.de	Accord préalable au passage à l'Euro prévoyait des contributions au Fonds par film produit (3,000 DM : approx 2,000 \$EU). 357 films auront été produits avant la fin de 2007. Revenu total généré par les 2 premiers accords excède 700,000 \$EU. Contribution reçue en 2006: 37,686 \$EU. Démarrant en 2007 une contribution annuelle de 50,000 \$EU est prévue pour aider à couvrir les coûts des activités promotionnelles du PM.	Autorisé pour les films. Pour utilisation dans des produits accessoires, autorisation à demander à l'UNESCO par écrit.
THE NATURE CONSERVANCY (TNC), USA	Mémoire	2004-2009	Développer et mettre en oeuvre des projets sur des sites sélectionnés pour le renforcement des capacités et une meilleure gestion avec un accent sur la participation des populations locales.	Financement prévu: 1 M \$EU	Sur approbation écrite de l'UNESCO dans le contexte du partenariat.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
TOKYO BROADCASTING SYSTEM (TBS), Japon	Accords de projet	1996-2005 2006-évaluation annuelle	Production d'une série de films de 30-minutes sur le Patrimoine mondial intitulée "Le Patrimoine Mondial" diffusée chaque semaine par TBS. Une célébration pour commémorer le 500ème épisode a eu lieu en juin 2006. Le premier accord a été signé entre la Fédération Nationale des Associations de l'UNESCO au Japon et le Centre du patrimoine mondial. Reconnaisant que TBS et le Centre du patrimoine mondial avait souhaité établir une coopération directe pour le projet de film " Le Patrimoine Mondial ", un nouvel accord a été conclu directement avec TBS qui comprend un accès et une utilisation accrus des images produites par TBS.	Une contribution annuelles de 60,000 \$EU (dont 30,000 \$EU ont été affecté annuellement pour des projets en Asie) était prévue dans l'accord précédent. Nouvel Accord depuis 2006: 40,000 \$EU par an + bourse exceptionnelle en 2005 de 40,000 \$EU (année pendant laquelle aucun accord n'était en place avec la FNAUJ ou TBS).	Autorisé sur les films et le matériel promotionnel non-commercial produit dans le cadre de cet Accord.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
FONDATION DES NATIONS UNIES (UNF), USA	<p>Accord cadre (avec UNFIP) Accords de projet Convention</p> <p>Tous les projets dans ce cadre sont conduits par le biais d'accords avec des ONG majeures dans le domaine de la conservation: Conservation International, Faune et Flore International, RARE, la Société pour la Conservation de la Faune, Organisation mondiale de protection de l'environnement et The Nature Conservancy.</p>	1998-évaluation annuelle	<p>Développement de projets et financement des activités du PM: biodiversité du PM Brésilien ; conservation de la Biodiversité dans les régions où sévissent des conflits armés: protéger le PM en RDC ; Contrôle et éradication des espèces envahissantes dans les Galapagos ; Conservation du patrimoine naturel du Sumatra ; Mettre en valeur notre patrimoine: suivi et gestion ; Initiative du patrimoine mondial de la forêt en Centre Afrique ; Promotion du PM à Madagascar ; Esperitu Santo, Mexique ; Action de préservation du patrimoine côtier du Yucatan ; Promotion de la préservation marine par le PM dans le Pacifique est-tropical ; Piloter un Mécanisme de réaction rapide (avec FFI) ; Soutien à la conservation du PM indien ; PM biodiversité: remplir les blancs et promouvoir les approches multi-sites pour les nominations ; Lier la conservation et le tourisme durable sur les sites du PM (avec RARE) ; Activités pour le développement du projet en soutien du développement du tourisme durable local ; Promotion de la conservation par le développement du tourisme durable local sur les sites du PM (avec TNC) ; Soutien à l'Initiative du PM sur le changement climatique ; Gestion basée sur les résultats (RBM) au Centre du PM ; Sensibiliser et mobiliser le soutien en faveur des sites du PM (Fonds des Amis du PM / Friends of WH Fund) ; Fournir un soutien au programme et au personnel du patrimoine mondial.</p>	2002-2007: 30,7 M \$EU	Autorisé dans le contexte du partenariat et d'accords de projets divers mais nécessite l'accord par écrit préalable de l'UNESCO basé sur des propositions spécifiques.

ONG / COMPAGNIE	ACCORD	PERIODE	OBJECTIFS	RESSOURCES	UTILISATION DU LOGO
UNIVERSITE DU MINNESOTA, Collège d'architecture et d'architecture paysagiste , USA	Mémoire	2004-2008	Un plan de coopération de 4 ans et des activités dans le domaine du patrimoine mondial culturel ont été établis pour la coopération dans les domaines suivants: projets de recherche collaborative, échange d'étudiants en troisième cycle, échanges de chercheurs et développement de programmes entre universités, y compris des visites d'études à l'UNESCO; événements promotionnels.	Non applicable	Non

Annexe 2.

Résultats escomptés

Si l'ambitieux objectif à long terme du PACTE est de résoudre les problèmes et les besoins de conservation du patrimoine mondial, des résultats à court terme et des indicateurs de performance⁸ plus réalistes ont été identifiés et approuvés⁹ en 2004. Depuis lors, de nouveaux indicateurs ont été établis, et sont définis ci-dessous.

Résultat attendu (plan de travail 2006-2007): Mobilisation de ressources pour les priorités du patrimoine mondial et augmentation du niveau de sensibilisation vis à vis de la *Convention du patrimoine mondial*.

Indicateurs:

- Mise en oeuvre de projets du patrimoine mondial par des contributions de partenaires, en nature ou financières
- Augmentation du niveau d'engagement du secteur privé
- Augmentation du niveau de sensibilisation de partenaires potentiels et de la société civile à propos du patrimoine mondial
- Mobilisation de nouveaux financements

Indicateurs de processus adoptés par le Comité:

- Présentation de l'initiative de partenariat dans les grands forums internationaux
- Augmentation des efforts vers l'extérieur, des réunions et de la couverture médiatique
- Citation du patrimoine mondial dans les grandes déclarations publiques

Indicateurs de réussite (par biennium):

- Développement d'au moins 1 grand partenariat de renforcement de sensibilisation
- Développement d'au moins 1 nouveau grand partenariat de renforcement de capacité
- Provoquer l'augmentation de l'implication des partenaires non-gouvernementaux dans les réunions du patrimoine mondial
- Mobiliser de nouvelles ressources équivalant au Fonds du patrimoine mondial (7 millions de dollars E.U. / biennium)

⁸ 32 C/5 et WHC-03/27.COM/20C

⁹ Décision 7 EXT.COM 12